



La pêche et l'aquaculture

85 millions d'€ de produits de la mer commercialisés

Une grande région de pêche professionnelle maritime



Avec un linéaire côtier de 450 km et 60 km d'estuaire de la Loire, la région compte plus de 340 navires de pêche professionnelle maritime et emploie plus de 870 marins pêcheurs. Troisième région française de pêche professionnelle maritime pour la valeur des ventes réalisées en criée (85 millions d'euros en 2023, derrière la Bretagne et la Normandie), elle compte 5 ports de pêche équipés d'une criée. La quantité vendue dans ces dernières s'élève à plus de 16 500 tonnes en 2023 (Source : FranceAgriMer, Dirm Namu).

Le premier site d'élevage de coques en France

L'aquaculture comprend l'élevage de coquillages comme les huîtres ou les moules, et l'élevage de poissons en eau de mer comme en eau douce. La surface des concessions aquacoles s'étend sur 1 100 ha. Les Pays de la Loire sont le premier site d'élevage français de coques. Cette activité a été développée en Loire-Atlantique dans les années 1980 dans le Traict du Croisic, zone humide où la mer pénètre profondément dans les terres sur 700 hectares. Une grande partie de la production est exportée en Espagne (Source : Dirm Namu).



© Pexels

La pêche maritime professionnelle : un secteur sous tension

En 2023, le secteur halieutique a souffert du contexte de crise économique : hausse du tarif des matières premières, du coût du transport et du matériel de pêche, baisse du pouvoir d'achat des ménages. Parallèlement, le Brexit, en restreignant l'accès des pêcheurs français aux eaux britanniques ou anglo-normandes, a touché de nombreux armements. Cela a impacté l'organisation des criées et l'aval de la filière. La prévision de mesures restrictives dans le cadre de la protection des cétacés pour le début d'année 2024 a aussi pesé sur la profession.

Des mesures d'accompagnement de l'Etat sont toujours mises en œuvre :

- dispositif d'aide au carburant (20 centimes/litre) maintenu tout au long de l'année
- grâce au PAI (Plan d'Accompagnement Individuel), soutien de l'Etat aux entreprises touchées par le Brexit et aux marins touchés par la déconstruction des navires
- plan de transition énergétique de la flotte de pêche visant à réduire la dépendance du secteur aux énergies fossiles
- lancement du contrat stratégique de la filière

(Source : Dirm Namu).

La répartition de la flotte en 2023

Département	Nombre de navires
Loire-Atlantique	110
Vendée	232

Département Nombre de navires

Ensemble	342
----------	-----

Source : Dirm Namu

Le nombre de navires de pêche maritime immatriculés en Pays de la Loire représente 10 % de la flotte de métropole. Plus des deux tiers des navires ligériens sont immatriculés en Vendée.

Longueur nombre de navires %

< 8 m	80	23 %
< 12 m	198	58 %
< 16 m	13	4 %
< 25 m	51	15 %
Ensemble	342	100 %

Source Dirm Namu

Les navires de pêche maritime ligériens mesurent très majoritairement entre 8 et 12 mètres. Ils sont principalement dédiés à la petite pêche.

genre nombre de navires %

Pêche au large	43	13 %
Pêche côtière	52	15 %
Petite pêche	244	72 %
Ensemble	342	100 %
+ 3 navires en cultures marines pêche (CMP)		

Source : Dirm Namu

La Loire-Atlantique, premier producteur de coques en France

Le département de la Loire-Atlantique compte 2 ports équipés d'une criée : La Turballe et Le Croisic. 110 navires de pêche sont immatriculés à Nantes ou Saint-Nazaire pour la pêche professionnelle maritime (68 % armés en petite pêche). 294 emplois de marins-pêcheurs (34 % des marins-pêcheurs ligériens) sont recensés en Loire-Atlantique.

5 989 tonnes de poissons sont commercialisées en criées (36 % des Pays de la Loire) représentant 27,66 millions d'euros (32 % des Pays de la Loire).

Au niveau national, la criée du Croisic occupe la 1^{re} place en valeur pour la commercialisation de la crevette (bouquet) et l'araignée de mer.

Concernant l'aquaculture, on dénombre 57 navires aquacoles immatriculés et 119 emplois de marins identifiés. La Loire-Atlantique est le 1^{er} département producteur français de coques.

La Vendée, un département majeur pour la production de naissain d'huîtres creuses d'écloserie en France

Le département de la Vendée compte 3 ports équipés d'une criée : Noirmoutier, Les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. 232 navires sont immatriculés aux Sables-d'Olonne, Noirmoutier et Yeu pour la pêche professionnelle maritime (73 % armés en petite pêche). On comptabilise 577 emplois de marins-pêcheurs.

10 589 tonnes de poissons sont commercialisées en criées (64 % des Pays de la Loire) représentant 57,95 millions d'euros (68 % des Pays de la Loire). Les Sables-d'Olonne couvrent 53 % du tonnage total en Vendée et 63 % de la valeur commercialisée.

Concernant l'aquaculture, on dénombre 134 navires aquacoles immatriculés et 271 emplois de marins.

Au niveau national, la criée des Sables-d'Olonne occupe la 1^{re} place en valeur et tonnage pour la commercialisation du bar et de la sole.

Les Pays de la Loire sont la 1^{re} région productrice de naissains d'huîtres creuses d'écloserie en France. L'approvisionnement en écloserie représente environ 70 % de la production française d'huîtres (*Source : Comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire*).

Les types de pêche et l'élevage

- **Petite pêche** : pêche pratiquée par des navires dont la durée d'absence au port est ? 24 heures.
- **Pêche côtière** : pêche des navires dont la durée des sorties est > 24 heures mais ? 96 heures.
- **Pêche au large** : pêche des navires dont la durée des sorties en mer est > 96 heures.
- **Cultures marines pêche (CMP)** : genre de navigation concernant des navires de pêche titulaires d'un permis de mise en exploitation qui travaillent alternativement à la pêche et à l'aquaculture.
- **Naissain** : pour produire des huîtres, les ostréiculteurs doivent au préalable collecter ce qu'on appelle le *naissain* : il s'agit des larves issues de la reproduction des huîtres. L'approvisionnement en naissains peut être fait de 2 façons : soit en milieu naturel, grâce à des collecteurs disposés en mer (tuiles romaines, tubes, lamelles, pieux d'ardoise, coquilles, etc), soit en écloserie.